

Guide du responsable à l'arbitrage de club

par

Daniel Saint-Martin

Coordonnateur à l'arbitrage

Ce guide a été conçu pour les responsables à l'arbitrage de club. Il s'agit d'un regroupement de différents documents et informations afin d'aider ces responsables qui sont parfois nouveaux à ce poste.

Le responsable à l'arbitrage de club aura à travailler avec un groupe d'arbitre de tout âge allant du jeune adolescent qui débute au professionnel qui a déjà une carrière d'arbitre accompli. Les motivations derrière la décision d'arbitrer varient d'individu en individu, bien que la notion d'apport monétaire soit pratiquement toujours la principale, ce qui a des effets sur leur disponibilité et intérêt lorsqu'il vient le temps des assignations!

Votre personne-ressource à Soccer Estrie :

Daniel Saint-Martin

Coordonnateur à l'arbitrage Tél. : (819) 564-6700 Cell. : (819) 432-0097

Courriel: arbitrage@soccer-estrie.qc.ca

Comité régional d'arbitrage (CRA)

Mandat du CRA

- Superviser le développement et la formation des arbitres de la région.
- Faire le lien entre les arbitres, les clubs et Soccer Estrie pour tout ce qui a trait aux dossiers d'arbitrage.
- Faire le lien entre Soccer Estrie et Soccer Québec sur les différents dossiers.
- Soumettre le nom des arbitres recommandés pour la liste provinciale et/ou régionale au comité exécutif pour approbation.
- Soumettre le nom des arbitres en nomination pour le gala de Soccer Estrie
- Organiser des activités de rassemblement auprès des arbitres de la région.
- Présenter le bilan de ses activités et ses recommandations pour la prochaine saison dans le rapport annuel qui sera présenté à l'assemblée générale annuelle de Soccer Estrie.

Programmes offerts par le CRA

Évaluation

Afin d'aider la progression des arbitres, le CRA observera ceux-ci sur le terrain afin d'évaluer leurs compétences et de les aider dans leurs développements. Avec votre collaboration, nous sommes en mesure de maximiser au maximum les disponibilités de nos évaluateurs et formateurs et ainsi observer un maximum d'arbitres. Nous sommes aussi habituellement présents lors des évènements de la région, comme la journée d'ouverture en U9 et U10, qui nous permettent d'encadrer plus d'une trentaine de nouveaux arbitres à leur début dans le monde de l'arbitrage.

Il vous est aussi possible de faire une demande d'évaluation en remplissant le formulaire en ligne.

- > Avez-vous fourni vos assignations à la région?
- > Avez-vous de bons prospects à faire voir?
- Avez-vous des cas problématiques à faire évaluer?

Programme de parrainage (nouveau en 2022)

En 2022, le programme de régional de développement de l'arbitre (PRDA) fera place au programme de parrainage. Sur une base volontaire, ce programme vise à mettre en contact des arbitres désirant progresser avec des arbitres d'expérience (parrain) qui pourra lui servir de modèle et agira comme une ressource supplémentaire d'informations pour aider au développement.

Les jeunes prospects de la région seront approchés par le CRA pour voir leurs intérêts à se joindre au programme, plutôt que ça soit eux qui en fassent la demande. La liste des arbitres prospects serait obtenu suite à l'évaluation durant la saison précédente et aux recommandations des responsables à l'arbitrage des clubs. Il n'y aura pas d'exigence pour être parrainé, autre que de démontrer de l'intérêt pour le processus.

Le but est de favoriser le partage de connaissance entre arbitres désirant progresser. Un arbitre plus expérimenté (parrain) prendra « sous son aile » jusqu'à un maximum de trois arbitres. Ce système de parrainage offrira des outils de plus pour aider à la réussite de l'arbitre. Il aura comme objectifs de créer

un lien d'entraide et de respect qui favorisera le développement, ainsi que d'augmenter la rétention des arbitres qui entrent sur le marché du travail.

Avez-vous suggéré à vos bons prospects de soumettre leur candidature?

Camp préparatoire

Le camp préparatoire obligatoire (anciennement stage annuel) se fait dans le cadre de la formation continue des arbitres de la région. Il se veut un retour sur les modifications aux lois du jeu, une mise à jour sur les règlements de la Ligue de soccer de l'Estrie (LSE), un retour sur les notions administratives que l'arbitre doit respecter, etc.

C'est aussi lors du stage annuel que les règles spécifiques liées au soccer à 7 et à 9 seront abordées. Depuis 2010, annuellement, tous les arbitres doivent participer à un (1) stage annuel, même s'ils ont suivi leur formation dans l'année en cours.

Le camp préparatoire pour les arbitres de 1^{re} année sera donné durant la séance terrain qui complétera la formation de ces nouveaux arbitres. Ce camp pour les nouveaux servira à présenter le volet administratif et des notions d'arbitrage qui ne sont pas nécessairement vus lors de la formation.

Pour les autres arbitres, le camp préparatoire sera offert dans les 1^{res} semaines du mois de mai. Le camp est divisé en trois volets :

- 1. Exercices pratiques
- 2. Volet administratif / Notions d'arbitrage
- 3. Analyses de vidéos et mises en situation

Bien qu'il s'agisse d'une activité gratuite offerte par le CRA, nous demandons aux arbitres de s'inscrire à l'un des différents camps afin de bien planifier les besoins et effectifs pour chacun de ceux-ci. Les dates et lieux de stage se trouvent sur le site Internet.

Un arbitre qui ne pourrait se présenter à aucune des dates de stage devra communiquer avec le coordonnateur à l'arbitrage pour qu'une entente soit prise à son sujet.

- N'oubliez pas de transmettre les informations à vos arbitres
- Avez-vous remis la liste de vos arbitres, avec leur adresse courriel, à la région?

Tournois hors région

Les arbitres qui souhaitent soumettre leur nom pour participer à un tournoi hors région peuvent le faire en remplissant le formulaire en ligne. À partir de ces informations, une liste d'arbitres possédant les qualités nécessaires aux tournois sera dressée avec l'aide du CRA.

Par la suite, les arbitres ayant le potentiel d'être sélectionnés pour chacun des tournois seront avisés. Le groupe officiel des arbitres sélectionnés pour un tournoi ne sera connu généralement qu'au maximum 2 semaines avant celui-ci, car nous devons attendre la sortie de l'horaire pour nous assurer d'assigner les bons arbitres aux matchs qui nous sont attribués.

Avez-vous suggéré à vos bons prospects de soumettre leur nom?

Formation de Directeur à l'arbitrage (FSQ)

La formation de Directeur à l'arbitrage est donnée par la Fédération et est d'une durée d'environ 35h. Actuellement la formule est une fin de semaine en avril, une formation en web-conférence vers la fin août et dernière fin de semaine vers le début novembre. Il s'agit principalement d'une formation sur des notions d'administration et d'encadrement des arbitres.

Voici les conditions d'admission à ce cours.

- Avoir au minimum 20 ans (dans l'année en cours)
- Être affilié à la FSQ
- Être Arbitre de grade District
- Être Évaluateur de grade District

Commande de vêtements

Soccer Estrie offre maintenant la possibilité aux arbitres de commander des articles d'arbitrage ADIDAS à partir de son catalogue. Limitant ainsi les frais, les arbitres pourront bénéficier d'un tarif concurrentiel en plus d'obtenir tout le matériel nécessaire à la même place. Il suffit de remplir le formulaire « Commande équipement d'arbitre » puis de le faire parvenir, avec chèque à l'ordre de Soccer Estrie, à notre bureau. Le formulaire de commande se trouve dans la section <u>Divers/Documents et formulaires</u> de notre site Internet.

N.B.: AUCUNE commande ne sera faite avant la réception du paiement.

Logiciel de TSI SPORT Inc.

PTS-Registrariat

Ce logiciel est la base de données globale des membres de la Fédération de soccer du Québec (FSQ). Avant de prendre part à toutes activités sanctionnées par la FSQ, les joueurs, arbitres et entraîneurs doivent être affiliés dans PTS-Registrariat.

- L'affiliation des arbitres doit absolument se faire avant que l'arbitre entre en fonction et officie son premier match. Certain responsable à l'arbitrage de club auront un accès à PTS-Registrariat alors que d'autres non. Référez-vous à votre registraire pour connaître la façon de procéder à l'affiliation dans votre club.
- Lors de l'affiliation des arbitres, assurez-vous de l'exactitude des informations qui apparaissent dans le système PTS-Registrariat. C'est généralement à partir de ces informations que vous obtenez vos informations pour communiquer avec vos arbitres.
- ➤ Si vous utilisez PTS-Ref, vous pouvez demander aux arbitres de faire des modifications de leurs informations personnelles se trouvant dans celui-ci, car généralement l'information qui est obtenue par PTS-Registrariat est celle des parents. Toutefois, ces modifications n'apparaîtront pas dans PTS-Registrariat, car il n'y a plus de lien entre ces deux logiciels une fois l'information obtenue par PTS-Ref.
- La prise de photo pour les passeports est obligatoire. Aucun passeport ne peut être validé sans la présence d'une photo valide de l'arbitre. La liste des passeports avec photos valides/non valides est disponible dans PTS-Registrariat sous la section rapport/passeport/arbitre. Puisqu'il s'agit de la même photo que celle de joueur, cette étape a probablement déjà été faite lors de son inscription vue que la grande majorité des arbitres sont aussi joueurs.

PTS-Ref

PTS-Ref est un outil formidable pour la gestion administrative de vos arbitres. Comme son utilisation peut être difficile à détailler dans ce guide, vous pouvez communiquer avec le Coordonnateur à l'arbitrage pour plus d'information. Pour l'obtention du logiciel, contactez TSI SPORTS Inc .

Fonctions principales:

- Registre des informations personnelles.
- Gestion de l'horaire des arbitres.
- Émission des paies.
- Conserver un historique sur les assignations.

Ce qu'il faut savoir avant la saison

Nombre d'arbitres pour la saison

Afin de vous aider à déterminer le nombre de nouveaux arbitres dont vous aurez besoin pour la prochaine saison, voici guelques questions que vous devriez vous poser :

- Qui revient de la saison précédente?
- Combien d'équipes le club devrait avoir cette année?
- Combien d'arbitres j'aurais besoin pour bien fonctionner?
- Qui, de mes arbitres jouent, entrainent?
- Est-ce que j'ai des arbitres qui doivent suivre à nouveau la formation?

Par la suite, vous devez savoir :

- Comment vous sollicitez les nouveaux candidats?
- Comment vous sélectionnez ceux-ci?

Stage de formation

Il est obligatoire, pour tout nouvel arbitre, de suivre un stage de formation. Bien qu'il sera possible de mettre en place une formation en ligne en cas de besoin, cette année les formations seront de nouveau en présentiel. Nouveauté pour 2022, la formation théorique sera donnée sur une journée et demie, incluant les examens. Une autre rencontre d'environ 6h servira à la séance terrain et le camp préparatoire des nouveaux arbitres.

- Réussite = Grade « District » ou « Juvénile » → peut arbitrer toutes les catégories;
- Échec = Grade « Soccer à 7 » ne peut arbitrer qu'en soccer à 7, ne peut pas être assistant.

Le nouvel arbitre doit avoir **minimalement 14 ans** au cours de l'année où il suivra son stage. Dans de rares occasions, il serait possible d'accepter un arbitre de 13 ans. Si vous croyez avoir un candidat d'exception, SVP communiquez avec le coordonnateur à l'arbitrage de la région.

Frais de stage de formation

- Stage District (théorie en présentiel + séance terrain) [incluant un sifflet avec lanière]
 - Arbitre de 14 ans et moins = 101,00\$
 - Arbitre de 15 ans et plus = 116,00\$ (inclus les taxes)
- Stage District (théorie en ligne) = 0\$
- Stage District (séance terrain)
 - Arbitre de 14 ans et moins = 61,00\$
 - Arbitre de 15 ans et plus = 70,00\$ (inclus les taxes)

Les dates des différents stages se trouvent sur notre site Internet, dans la section Arbitrage/Formation des arbitres/Stage de formation (http://www.soccer-estrie.qc.ca/arbitrage/devenir-arbitre/).

Voici la procédure à suivre pour l'inscription des candidats aux stages :

Étape 1 : Affiliation comme arbitre dans PTS-Registrariat

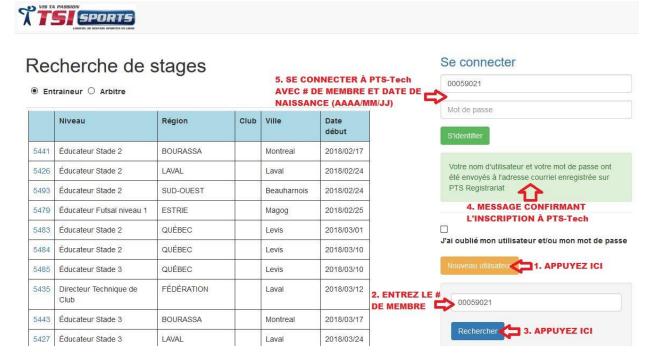
Les candidats doivent dans un premier temps être affiliés comme arbitre à un Club dans PTS-Registrariat afin d'être inscrits dans un stage dans PTS-Tech. Pour ce faire :

- Un bordereau d'affiliation en tant qu'arbitre doit être rempli et signé par le candidat
- Une fonction d'arbitre doit être créée dans le dossier du candidat dans PTS-Registrariat

Étape 2 : Création d'un profil dans PTS-Tech et connexion

Afin de pouvoir s'inscrire à un stage, les candidats doivent avoir un profil créé au niveau de PTS-Tech. Pour ce faire :

- 1. la personne qui inscrit les candidats doit se rendre sur le site Internet (http://www.tsisports.ca/sc/soccer/tech/) et cliquer sur le bouton « Nouvel utilisateur ».
- 2. Une nouvelle case va apparaître où la personne doit inscrire le numéro de membre du candidat à inscrire (son # de passeport).
- 3. En appuyant par la suite sur le nouveau bouton « Rechercher », un courriel sera automatiquement envoyé à l'adresse courriel du candidat dans PTS-Registrariat.
- 4. Un message apparaitra indiquant que le courriel a été envoyé et cela vous confirmera que l'inscription dans PTS-Tech a bien été faite.



Pour se connecter, il faudra alors inscrire le # du membre dans la case « Utilisateur » et la date de celui-ci (AAA/MM/JJ) dans la case « Mot de passe ». Puis simplement, appuyez sur le bouton « S'identifier ». Vous serez alors transporté à une nouvelle page afin les détails du candidat.

Candidats

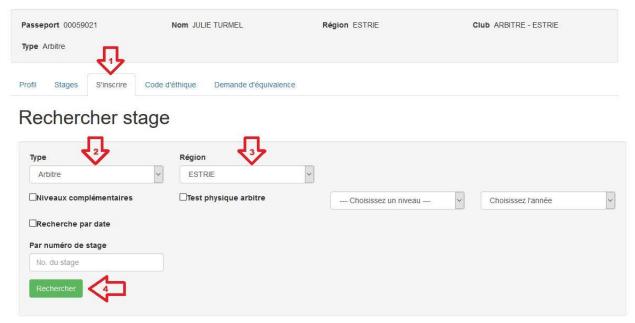


ÉTAPE 3 : Sélection du stage de formation à suivre

Une fois l'inscription faite dans PTS-Tech, la sélection du stage de formation peut alors se faire. Sélectionnez l'onglet « S'inscrire » puis sélectionnez les critères de recherche pour le stage qui vous intéresse.

- Dans la section « Type de stage », sélectionnez : Arbitre
- Dans la section « Région », sélectionnez : Estrie.
- Appuyez sur le bouton « Rechercher » pour obtenir les différents stages qui se donnent en Estrie.

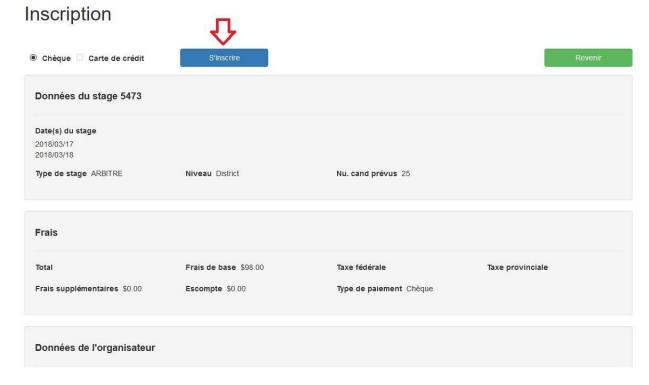
Candidats



N.B.: Si aucune date ne fonctionne, il peut être possible de suivre un stage à l'extérieur de la région. Pour ce faire, il faut contacter le coordonnateur à l'arbitrage pour qu'il puisse expliquer les modalités.

Pour avoir plus d'information sur le stage et/ou le choisir, vous n'avez qu'à cliquer sur le # du stage.





Si le stage vous convient, vous aurez alors à appuyer sur le bouton « S'inscrire ». Le message suivant va alors s'afficher :

Inscription

Votre demande d'inscription a été enregistrée. Votre inscription sera définitive si votre dossier complet ainsi que le paiement nous parviennent dans les délais.

Revenir

Comme indiqué, l'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet, c.-à-d. que le paiement du stage a été reçu et que responsable à l'arbitrage de club aura confirmé que l'arbitre fait bien parti de ses sélections.

Un courriel de confirmation de l'inscription au stage sera envoyé à l'arbitre et au club dès qu'il sera officiellement inscrit. Par la suite, un courriel d'information ainsi que les documents nécessaires au stage seront envoyés à l'arbitre, au plus tard une semaine avant la tenue du stage.

Ces nouvelles procédures ont été mises en place par la Fédération afin d'éviter que les anciens problèmes des arbitres "Sans niveau" se reproduisent et afin d'assurer que les arbitres suivants des stages soient bel et bien affiliés comme arbitre.

Retour d'un ancien arbitre

Pour demeurer actif, et ainsi avoir le droit d'arbitrer, un arbitre ne doit pas avoir été deux années de suite sans s'être affilié. Toutefois si c'est le cas, il est possible depuis maintenant quelques années pour un ancien arbitre de se mettre en règle sans devoir à nouveau suivre les 16h de formation.

Pour se faire, l'arbitre doit :

- communiquer avec le responsable à l'arbitrage de la région pour lui signifier son intention;
- prendre le temps de revoir les lois du jeu;
- se présenter à la date qui sera annoncée afin de passer de nouveau l'examen théorique et vidéo.

Si l'arbitre obtient la note de 80% au total des deux examens, celui-ci sera de nouveau en règle et pourra s'affilier normalement. Si toutefois il n'obtient pas la note de passage, il devra suivre la formation complète afin de pouvoir redevenir arbitre.

Affiliation des arbitres

Assurez-vous que vos arbitres ont bien été affiliés et validés par la région avant le début de la saison, car il s'agit d'un oubli que l'on voit très régulièrement et qui amène des problèmes lors de la validation des feuilles de matchs. Un arbitre non validé n'est pas considéré comme en règle et donc n'apparaitra pas sur celle-ci, ce qui signifie une amande pour arbitre absent! De plus, si vous utilisez PTS-REF, les arbitres non validés ne seront pas dans votre liste d'arbitre disponible pour les assignations.

- Frais d'affiliation
 - Grade « Juvénile » = 99,00\$ (stage réussi, U14-U15)
 - Grade « District » et + = 99,00\$ (stage réussi, U16 et +)
- Qui a besoin d'une nouvelle photo? (C'est la même que pour joueur ou entraîneur!)
- Fait en même temps que l'inscription ou lors d'une réunion pour les arbitres?

Ce qu'il faut savoir pendant la saison

Assignation

L'assignation est un élément très important et sensible pour les arbitres. Les arbitres y perçoivent directement la valeur que les responsables leur accordent. Elle est donc source de satisfaction ou à l'inverse, de déception. Une assignation soigneusement pensée et préparée peut donc limiter la fluctuation de ces émotions au sein de votre groupe d'arbitre et ultimement, favoriser l'unité et la rétention de votre groupe.

De son côté, l'assignateur doit faire preuve de transparence et être conséquent dans ses décisions d'assignations.

Vous devez savoir:

- Fréquence de vos assignations? (en aviser vos arbitres)
- Fréquence de vos paiements? (en aviser vos arbitres)
- Politique pour les remplacements? (en aviser vos arbitres)
- Liste des arbitres avec catégories en mesure de faire?
- Disponibilités des arbitres?
 - o S'il joue ou entraîne?
 - o Vacances?

Assignations faites par Soccer Estrie :

- o Arbitre en senior masculin et U21M → Assistants par le club
 - Arbitre en senior féminin ou senior mixte si besoin, sur entente
- o Festivals de début et fin de saison en U9-U10
- Matchs de la Finale centralisée pour les catégories juvéniles
- o Tous les arbitres lors du match de finale pour les catégories senior féminin et masculin
- Matchs AA (AAA fait par la Fédération)

Afin de mener à terme une bonne assignation, il est important de s'appuyer sur certains critères :

- Critères techniques

 - Expérience de l'arbitre
 - Grade de l'arbitre (Soccer à 7, juvénile, district, régional, provincial)
 - Condition physique (Retour de blessure, etc.)
 - Évaluation antérieure
- Critères administratifs
 - o Disponibilité de l'arbitre
 - Distance résidence/terrain
 - o Implication (présence aux réunions, réponse aux courriels, etc.)
 - Suivi disciplinaire (retard de feuilles de matchs, plaintes, etc.)
 - Restriction avec l'équipe → L'arbitre ne devrait arbitrer une équipe où une personne de sa famille est impliquée.

N'hésitez pas à contacter le coordonnateur à l'arbitrage afin de faire évaluer un arbitre pour savoir s'il est bien en mesure de faire telle ou telle catégorie!

Tarification régionale

Tarification régionale (classe Locale et A) - Extérieur	Arbitre	Assistant
U9 et U10	20,00 \$	
U11 et U12	25,00 \$	15,00 \$
U14	31,00 \$	18,00 \$
U16	36,00 \$	21,00 \$
U18	42,00 \$	24,00 \$
U19	50,00 \$	27,00 \$
Senior féminin	50,00 \$	27,00 \$
Senior masculin	54.00 \$	28,00 \$
Senior mixte (LIRAME)	50,00 \$	27,00 \$
7x7 Senior mixte récréatif	37,00 \$	

Frais de déplacement

Le montant est déterminé en fonction de la distance entre l'adresse de l'arbitre et l'adresse du terrain, en aller-retour.

- Les premiers 20 km ne sont pas pris en compte dans le calcul
- Le montant attribué est de 0,30\$ / km
- Il n'y a pas de frais de déplacement de prévu pour les déplacements dans la même ville

Dates importantes

- Début de la saison :
 - Publication des calendriers = 16 mai
 - o Juvénile = 21-22 mai → festival d'ouverture en U9-U10 à Sherbrooke
 - o Senior = 22 mai
- Semaine d'arrêt : du 23 au 29 juillet
- Fin de la saison :
 - Soccer à 7 = 27-28 août → festival de fin de saison les 27 et 28 août, à East Angus
 - Soccer à 9 = 10-11 septembre → festival de fin de saison, à Magog
 - o Finale centralisée U14 à U19 → 18 septembre à Sherbrooke
 - Senior = 25 septembre → Séries du 12 au 25 septembre
 - Senior mixte = 30 septembre

Ce qu'il faut savoir après la saison

Rencontre de fin de saison

Une rencontre avec vos arbitres à la fin de la saison est un bon moment pour faire le retour sur la saison. Cela vous permet de savoir ce qui a bien été et ce qui pourrait être ajusté lors des prochaines saisons. C'est aussi un moment pour faire un premier suivi à savoir qui aurait l'intention de revenir l'année suivante.

- > Comment a été la saison?
- Devez-vous récupérer les cartes d'affiliation d'arbitre?
- Un truc, si possible remettez le dernier paiement à ce moment, vos arbitres seront présent!

Gala de Soccer Estrie

Le gala de Soccer Estrie permet à chacun des clubs de la région de soumettre un nom pour « L'arbitre du club ». Tous les arbitres de cette catégorie se verront remettre un petit trophée soulignant que leur club a reconnu chez ceux-ci un petit quelque chose de bien durant la saison.

Chaque club nomme l'arbitre qu'il désire, pour les raisons qu'il détermine lui-même. Le seul critère à respecter est que l'arbitre doit en être à sa **1re ou 2e année**. Voici quelques exemples de raisons :

- La p'tite tape dans l'dos pour un jeune arbitre qui promet
- L'arbitre qui est toujours là pour vous dépanner
- L'arbitre qui a le plus progressé
- > Avez-vous soumis le nom d'un arbitre pour la catégorie « Arbitre de club »?

Remerciement à Jérémie Blanchette de l'ARSQ qui a permis l'utilisation de certaines parties de son document afin de bonifier celui-ci.